



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 janvier 2019

Selon Bebat, la Belgique devrait s'inspirer de la Norvège en matière d'électromobilité

Tirlemont, 23 janvier 2019 – Bebat, l'asbl spécialisée dans la collecte et le recyclage des piles et batteries usagées, estime que la Belgique devrait s'inspirer de la politique norvégienne en matière d'électromobilité. C'est la conclusion majeure de son livre blanc, intitulé 'E-mobilité : ce que la Norvège pourrait nous apprendre' et publié aujourd'hui à l'occasion du Salon de l'Auto à Bruxelles. L'asbl se prépare d'ores et déjà à la révolution électromobile en Belgique en mettant en place un système de recyclage performant des batteries VE. Bebat connaît parfaitement les attentes de ce secteur et possède une expertise considérable dans ce domaine. Via sa filiale Sortbat, Bebat procède déjà au démantèlement à grande échelle de batteries VE.

La Belgique seulement 8^e en Europe

En matière d'électromobilité, la Norvège a plusieurs longueurs d'avance sur le peloton européen. Le cap de 100.000 véhicules électriques nouvellement enregistrés y a été franchi dès 2016 (sans compter les 34.000 véhicules hybrides). Un an plus tard, ces chiffres avaient doublé. L'objectif du parlement norvégien, à l'horizon 2025, est un marché 'zéro émission' pour les voitures particulières et les camionnettes.

Dans ce classement, la Belgique n'occupe que la 8^e place, loin derrière la Norvège. Notre pays a néanmoins enregistré une progression de 7% des véhicules électriques et hybrides en 2018 par rapport à 2017.

Encourager l'e-mobilité via des mesures non fiscales

La Norvège étant de loin le meilleur élève de la classe européenne en matière d'électromobilité, Bebat a analysé les raisons pour lesquelles la transition électrique s'opère aussi efficacement chez nos voisins norvégiens. Cette analyse et ses conclusions sont contenues dans un livre blanc, publié à l'occasion du Salon de l'Auto.

Observation marquante, la Norvège applique depuis de longues années une politique stable en matière d'électromobilité et promeut cette technologie de diverses manières. Contrairement à la Belgique, qui recourt presque exclusivement à des incitants financiers et fiscaux, la Norvège réserve aux propriétaires de véhicules électriques divers privilèges alléchants, tels que l'usage des voies réservées aux bus, le parking gratuit, l'absence de péage (pont et tunnels), etc. Selon le livre blanc de Bebat, la Belgique pourrait tirer quatre leçons clés de l'exemple norvégien :



- 1) La stabilité de la politique porte ses fruits. Même des grands changements sont possibles lorsque le gouvernement mène unanimement une politique conséquente sur une longue période.
- 2) Il n’y a pas que les incitatifs financiers et fiscaux qui fonctionnent. Des mesures créatives peuvent également être imaginées, comme les privilèges pour les conducteurs de voitures électriques qui peuvent emprunter les voies de circulation réservées aux bus durant les heures de pointe.
- 3) L’impulsion de l’e-mobilité stimule également l’économie locale. Les opportunités économiques résident principalement dans le développement de l’infrastructure nécessaire. Cela signifie du travail pour les entreprises locales, allant de la planification et de l’installation de l’appareillage de recharge au développement et à la mise en œuvre du logiciel.
- 4) Le partage d’expertise en matière de VE peut également offrir une plus-value. D’autres pays confrontés à la pollution (comme la Chine) et/ou qui souhaitent atteindre les objectifs climatiques apprécient que « les meilleurs de la classe » éclairent leur lanterne. La Norvège est dès lors ravie de partager sa longue expérience en matière d’e-mobilité.

Lorsque la révolution électrique atteindra la Belgique, notre pays devra être prêt à démanteler et à recycler un grand nombre de batteries VE usagées provenant de véhicules électriques. Les batteries VE sont des cellules lithium-ion extrêmement puissantes, qui doivent être traitées avec la plus grande prudence, même après leur première vie. Le stockage, le transport et le recyclage des batteries VE sont des tâches complexes, tant en matière de technique que d’environnement et de sécurité. Bebat – qui possède plus de 20 d’expérience et d’expertise dans la collecte, le tri et le recyclage de batteries de tous types – se prépare depuis plusieurs années au recyclage des batteries VE.

Peter Coonen, administrateur délégué de Bebat, estime que son organisation est prête : « *La gestion des batteries VE requiert une compétence technique spécifique. Au cours des cinq dernières années, Bebat a collecté plus de 10.000 batteries de ce type, qui ont été recyclées en Belgique et dans les pays voisins. Bebat connaît donc les besoins de ce secteur et dispose d’une grande expertise en interne. Via sa filiale Sortbat, Bebat est maintenant déjà actif dans le démantèlement de batteries VE. Nous réduisons les grandes batteries VE pour leur donner un format de boîte à chaussures, si bien qu’elles sont prêtes à être recyclées. Dans un futur proche, Bebat et Sortbat souhaitent également évaluer, dans un centre de diagnostic propre, les possibilités d’applications de seconde vie pour les batteries VE usagées. Bebat est indissociable des piles et batteries, et donc aussi des batteries VE. Bebat garantit depuis plus de 20 ans une solution sûre et certifiée pour chaque pile ou batterie. Remettez-nous donc aussi vos batteries VE !* »

Un système de collecte sur mesure

De plus, Bebat est à la base de Reneos, un système européen d’enlèvement en ligne de batteries VE auquel des concessionnaires et sociétés de démontage automobile de toute l’Europe et même d’ailleurs peuvent se connecter et ainsi demander un enlèvement sûr de leurs batteries VE par des experts. L’enlèvement se fait via Bebat et ses partenaires européens. L’important, c’est que tout soit adapté au client. La plupart des fabricants automobiles recherchent des solutions spécifiques, parfois pour l’ensemble de la chaîne d’enlèvement, de stockage, d’évaluation, de démantèlement, de recyclage et de réutilisation, mais aussi parfois uniquement pour une ou plusieurs tâches de cette chaîne. Bebat propose



toutes les solutions possibles et laisse le client choisir.

Le livre blanc de Bebat peut être téléchargé via le lien suivant : ebooks.bebat.be/norvege

À propos de BEBAT asbl

Bebat est une association sans but lucratif (asbl), créée en 1995 par les fabricants de piles afin de s'assurer que les entreprises s'acquittent de leur obligation légale. L'asbl Bebat donne une nouvelle vie aux piles et batteries usagées et compte parmi les meilleurs élèves du monde en matière de collecte de piles et batteries. Les piles et batteries usages peuvent être déposées gratuitement dans plus de 24.000 points de collecte dans tout le pays. L'asbl Bebat est responsable de la collecte, du tri et du recyclage. En 2017, Bebat a collecté pas moins de 3.067 tonnes de piles. Au cours des cinq dernières années, Bebat a déjà collecté 10.000 batteries EV et les a fait recycler par les meilleures entreprises de recyclage en Belgique et en Europe.

Contact Presse

Grayling

Tobias Van Assche – Senior Manager

tobias.vanassche@grayling.com

+ 32 475 53 94 05